5.13. Lettre de M. Faustin Twagiramungu au Président Paul Quilès, 25 mai 1998, Présence de M. Ferdinand Nahimana au gouvernement transitoire à base élargie

Faustin TWAGIRAMUNGU

Kraainem, le 25 mai 1993

Monsieur Paul QUILÈS Président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées 126, rue de l'Université 75355 Paris Cedex 07 SP

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception de votre lettre datée du 13 mai 1998 à laquelle je n'ai pas pu répondre à temps suite au décès inopiné d'un collègue et ami, Monsieur Seth SENDASHONGA, ancien Ministre rwandais de l'Intérieur, assassiné à Nairobi le 16 courant.

Permettez-moi d'abord de vous remercier pour m'avoir donné l'occasion de dire devant la Mission d'information ce que je crois être la vérité sur mon pays meurtri par la guerre de conquête, par le génocide, par les massacres répétitifs et par une propagande médiatique inégalée qui ne s'est jamais estompée.

S'agissant de la question soulevée devant la mission au cours de l'audition de l'ambassadeur Jean-Michel Marlaud, à savoir comment Ferdinand Nahimana personnage contesté, responsable de la Radio Libre des Mille Collines (RTLM), a pu figurer sur la liste du gouvernement de transition comme Ministre de l'Education et recevoir, à ce titre, l'agrément du FPR, cette question me semble pertinente. En effet, en ma capacité de Premier Ministre désigné par les Accords de Paix d'Arusha pour conduire le Gouvernement de Transition à base élargie au FPR, j'ai rendu public la liste des Ministres qui devaient en faire partie, le 18 mars 1994 soit 19 jours avant le début du génocide.

Présenté comme candidat ministre par son parti, le Mouvement Révolutionaire National pour le Développement et la Démocratie (MRND), parti du Président Habyarimana, j'avais effectivement accepté M.NAHIMANA comme Ministre de

l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de la Culture, après consultation avec les autres partis et le FPR appelés à former le Gouvernement dit de transition à base élargie.

Personnage contesté après le génocide, Monsieur Nahimana n'avait pourtant pas fait l'objet d'aucune objection auparavant par le FPR, pour des raisces suivantes:

- 1. Contrairement aux affirmations souvent abusives de certains experts, le susnommé n'a jamais été Directeur de la Radio Libre des Milles Collines. Grand militant du MRND et ardent défenseur du Président Habyarinana, profitant de sa position privilégiée en tant que Directeur de l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR), dont dépendait la Radio Nationale, il sera plutôt l'un des principaux pronoteurs du projet de la création et de l'installation de la RTLM, mettant aussi l'expertise de certains journalistes et techniciens au profit d'une radio privée destinée à faire la propagande de son parti. Suite à un malentendu entre lui et le Premier Ministre M. NAHIMANA sera forcé de quitter l'ORINFOR, peu après la mise en place, le 16 avril 1992, du gouvernement de transition auquel participaient les partis d'opposition intérieure qui lui reprochaient d'être au service de son parti dans un contexte de multipartisme. Cela ne pouvait pas, le moment venu, l'empêcher de devenir ministre.
- 2. Historien de formation, spécialiste de l'histoire du Rwanda, ambitieux, M.NAHIMANA eu la réputation de vouloir analyser autrement l'histoire de son pays; ce qui a contredit beaucoup d'experts pour lui valoir sans deute à son tour la qualification redoutée d'idéologue de MRND. En toute démocratie, il n'y avait pas de raison de l'écarter pour ses options politiques surtout dans un gouvernement à plusieurs sensibilités.
- 3. Le FPR ayant lui-même son émetteur, «Radio Muhabura», instrument de sa propagande visant à susciter les contradictions internes dans le pays, et à fansser l'histoire, n'éprouvait aucun besoin de s'opposer à la nomination des ministres des autres partis signataires du «Code d'éthique politique» et de se lancer dans une attaque singulière contre l'intéressé.
- 4. Enfin, à sa création en 1993, la Radio Libre des Mille Collines n'était pas «destinée à préparer le génocide». Elle était plutôt présentée au public non aventi comme une radio à vocation commerciale. Financée en grande partie par les militants du MRND, elle avait été installée à Kigali, la capitale du Rwanda, pour la propagande de ce parti et du Président Habyarimana dont les slogans à la gloire d'un régime à parti unique sur les antennes de la Radio Rwanda, venaient d'être interdits par le gouvernement de transition.

En réalité, dans ses émissions, la RTLM était en occcurrence avec «Radio Muhabura» du FPR. Sa propagande visait surtout à anéantir politiquement tous ceux qui pouvaient, à l'intérieur de pays, constituer une alternative au Président Habyarimana.

C'est particulièrement suite aux assassinats successifs du Président du Burundi Melchior Ndadaye le 21 octobre 1993 et de deux Présidents Juvénal Habyarinana du Rwanda et Cyprien Ntaryamira du Burundi, le 6 avril 1994, que la Radio des Milles Collines a été récupérée, par quatre journalistes, anciens collaborateurs de Nalimenta, extrémistes et partisans du Hutu-power sous la direction d'un nommé Phocas Habimana, membre influent du MRND.

En conclusion, Monsieur Ferdinand Nahimana n'avait jamais fait l'objet de contestation ni par les partis politiques de l'opposition intérieure, ni par le FPR au moment des consultations pour la publication de la liste des Ministres du gouvernement de transition à base élargie. Faut-il souligner que ce gouvernement devait être celui du consensus et du compromis politiques dictes par la situation précaire du moment.

Je reste à l'entière disposition de la Mission d'information pour répendre à d'autres questions complémentaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sentiments les meilleurs.

Faustin TWAGIR AMUNGU
Ancies Premier Ministre du Rwanda